

Réf: Dossier 358259

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION COULIBALY ABOU BTP » en abrégé « SOCCA »

Siège ABIDJAN ABOBO DOKUI VIDANGE, Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION COULIBALY ABOU BTP » en abrégé « SOCCA »

Objet : TOUS TRAVAUX BATIMENTS, Voirie réseaux divers (VRD), Reprofilage des voies, Canalisation.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location-gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, de services se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles en totalité ou en partie à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO DOKUI VIDANGE, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY DOH YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11909 du 19/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71187/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

